

## RECOMPOSER LE COURS DU MORON EN S'APPUYANT SUR LES DYNAMIQUES SÉDIMENTAIRES NATURELLES : INSTALLATION DE FASCINES « PIÈGES À SABLE » (33)

### Présentation de l'action :

Le Moron est le dernier affluent rive droite de la Dordogne avant la confluence de la Dordogne et de la Garonne. Il s'écoule en milieu sableux, entre les communes de Saint-Savin et de Prignac et Marcamps. Cette rivière a connu de nombreux désordres durant les dernières décennies, que cela soit lors de gros projets d'aménagements comme la construction de l'autoroute A10 ou lors des travaux d'entretien. Le cours d'eau a été dévié, recalibré, curé, endigué... Toutes ces pratiques ont engendré des problématiques encore visibles aujourd'hui.

En effet, le Moron est par endroits rectiligne, homogène et son lit mineur est beaucoup plus large qu'à l'origine. Le fond du lit est dominé de sables que l'on retrouve dans des proportions anormales.

Afin de retrouver un profil et une dynamique proches de l'état naturel, le Syndicat du Moron a testé la mise en place de « pièges à sables » sur les dix derniers kilomètres non domaniaux à l'aval du Moron. Il s'agit d'ouvrages de génie écologique installés dans le lit mineur du cours d'eau et qui reprennent le principe des fascines. Ces pièges à sable qui se fondent sur les dynamiques sédimentaires naturelles du Moron permettent de resserrer son lit mineur.

**Maître d'ouvrage :** Syndicat de gestion des bassins versants (SGBV) Moron, Blayais, Virvée et Renaudière.

**Travaux réalisés en régie :** 3 agents.

**Période de réalisation et durée des travaux :** Les travaux ont débuté en 2020. Chaque année du PPG 2021-2030, un tronçon de 300m du Moron sera restauré en couplant les pièges à sable à d'autres techniques de génie végétal. Aujourd'hui, 6 ouvrages sont réalisés. En 2021, les opérations menées par trois agents ont duré 6 jours.

### Principe des travaux effectués :

La fascine est installée en période de basses eaux dans le lit mineur du cours d'eau à l'endroit où la « nouvelle berge » est souhaitée. Il s'agit de conforter les sites où des atterrissements de sédiments se font naturellement. Il est nécessaire ensuite qu'une crue survienne afin de remplir les pièges à sable. À la décrue, le cours d'eau se retire et laisse le sable en place. Les aménagements sont végétalisés à partir d'espèces locales repiquées par les agents de la régie et prélevées à proximité (saules, aulnes...). Un géotextile composé de fibres de coco contiendra durant environ trois ans l'installation en permettant à la végétation de se fixer et stabiliser un sable très mobile.

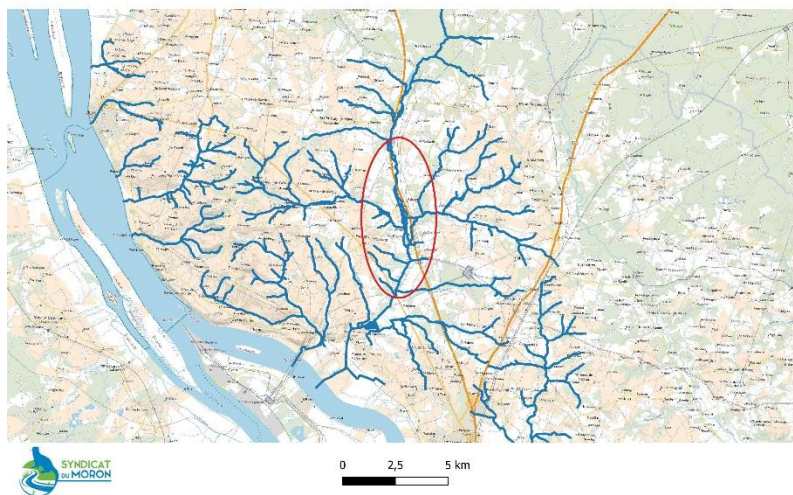
### Coût total et financements du projet

Le projet est mis en œuvre en régie, avec des achats spécifiques.

Au total, le coût s'élève à 37 euros par ml de piège à sable installé, avec 10 euros de fourniture et 27 euros de main d'œuvre

- Pieux : 6,16 euros de piquets par ml
- Fibre de coco : 3,4 euros de géotextile par ml

Zone des travaux





Installation en période de basses eaux



Remplissage de la fascine



Recréation d'une berge

## Problèmes constatés avant les travaux et impacts escomptés sur le cours d'eau :

### Avant :

Historiquement, le cours de la rivière a été fortement modifié, ce qui a entraîné de nombreuses conséquences. Le lit mineur du Moron est aujourd'hui plus large qu'auparavant, ce qui le conduit à charrier davantage de sédiments pour une profondeur moindre.

Par ailleurs, les crues débordent plus difficilement dans le lit majeur, ne permettant pas d'étaler les sédiments et d'établir un gradient d'humidité propice au développement d'une diversité biologique. Enfin, le caractère rectiligne du cours d'eau accroît la vitesse de l'écoulement de l'eau.

### Après :

A termes, ces aménagements visent la réduction de la largeur du lit jusqu'à la moitié, passant de 8 à 9m de large à environ 4 à 5m. La diversification du profil en long et en travers, la diversification des écoulements ainsi que le retrait de sable au sein du lit mineur sont également escomptés. Cela doit permettre d'améliorer la qualité de l'eau, les écoulements en période d'étiage et la régulation des eaux de crues par des débordements dans le lit majeur. Globalement, l'objectif visé est de retrouver une dynamique naturelle et de lutter contre les assecs.

### Un suivi mis en place jusqu'à 2029 :

Le syndicat s'est engagé dans un protocole Carhyce de suivi hydromorphologique du cours d'eau. Des suivis sur les dessableurs seront effectués jusqu'à 2029 pour évaluer l'évolution de la dynamique sédimentaire du cours d'eau. Des suivis biologiques des odonates et de la flore sont également réalisés. D'un point de vue quantitatif, le recul pourra permettre d'évaluer la possibilité de développement de frayères inondées suffisamment longtemps sur les secteurs traités.

### Informations sur les aspects administratifs :

Cette recomposition du cours du Moron s'inscrit dans le cadre du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) Moron, document cadre d'une gestion raisonnée visant l'atteinte d'une bonne qualité de l'eau, d'une fonctionnalité des milieux naturels et d'une prévention du risque d'inondation par des aménagements adaptés, dans le cadre de la poursuite des objectifs de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE).

### Observations complémentaires :

Cette méthode de gestion des sédiments fondée sur des dynamiques naturelles permet d'éviter certains écueils tels que la venue d'engins pour évacuer le sable, occasionnant une dégradation de la ripisylve et des coûts de gestion supplémentaires. De surcroît, la gestion est peu coûteuse.

Nous remarquons que l'angle donné aux fascines permet de capter plus ou moins de sable. Il influence aussi la résistance de l'aménagement en période de crues. Rappelons que le sable reste par nature relativement mobile. L'installation doit donc trouver le bon équilibre. Nous essayons d'ouvrir davantage cet angle, ce qui aura aussi pour effet de resserrer encore un peu plus le lit et la dynamique du Moron.

### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Hugo LEHMANN - 07 64 20 98 74 - [h.lehmann@syndicatdumoron.fr](mailto:h.lehmann@syndicatdumoron.fr)

Directeur du Syndicat : Sébastien NYS – [s.nys@syndicatdumoron.fr](mailto:s.nys@syndicatdumoron.fr)

Syndicat de gestion des bassins versants (SGBV), Moron, Blayais, Virvée et Renaudière - Maison des services au public, 8 au mas, 33710 BOURG-SUR-GIRONDE.